



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE  
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL  
SAISON 2024/2025



Version 29/10/2024

|  |   |
|--|---|
| Nom du tournoi :                         | Championnat Départemental Jeune/ Senior / Vétéran                 |
| N° de dossier Poona :                    | 2404681   |
| Club ou comité organisateur du tournoi : | Comité Bi-Départemental Drôme/Ardèche de Badminton                |
| Lieu de la compétition :                 | Complexe Sportif Universitaire, Route de Malissard, 26000 Valence |

### GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Championnat (préciser les catégories dans spécificités)

Il s'agit d'un tournoi nocturne Non

Elle se déroule en application des règlements de la FFbAD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

|              |              |               |             |            |             |
|--------------|--------------|---------------|-------------|------------|-------------|
| Minibads NON | Poussins OUI | Benjamins OUI | Minimes OUI | cadets OUI | Juniors OUI |
|--------------|--------------|---------------|-------------|------------|-------------|

Le niveau géographique de la compétition est : Départemental / Comité

2) La compétition se déroule du : 07/06 2025 au 09/06 2025

3) Dans : 1 salle(s) et sur 12 terrains

Salle 1 = terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : Michael PIERREL

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : Marion DUPONT FROMENT

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

### SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à N2

inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFbAD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

|        |        |        |        |        |
|--------|--------|--------|--------|--------|
| SH oui | SD oui | DH oui | DD oui | Mx oui |
|--------|--------|--------|--------|--------|

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Simple le samedi 7 / Doubles le dimanche 8 / Mixtes le lundi 9

9) Chaque joueur peut participer à maximum : trois discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

### INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera individuellement ou par club

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 23/05 2025

Le nombre maximum de joueurs sera de S 200 / D 250 / L 170 pour l'ensemble de la compétition

Une liste d'attente sera établie par série en cas de surnombre selon les critères suivants :

|  |
|--|
| Critère 1 - Date de paiement                   |
| Critère 2 - Autre à préciser dans SPÉCIFICITÉS |

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

|                   |   |
|-------------------|---|
| adresse mail :    | <a href="mailto:championnat@badminton-ardeche-drome.fr">championnat@badminton-ardeche-drome.fr</a>            |
| lien BadNet :     | <a href="https://badnet.fr/tournoi/accueil?eventid=29523">https://badnet.fr/tournoi/accueil?eventid=29523</a> |
| adresse postale : | Comité Badminton Ardèche Drôme<br>Maison des bénévoles du sport<br>71 rue Latécoère<br>26000 VALENCE          |

15) Le joueur devra être licencié à la date limite des inscriptions

|                                       |             |    |            |    |            |    |                       |
|---------------------------------------|-------------|----|------------|----|------------|----|-----------------------|
| 16) Les droits d'engagement sont de : | 1 tableau   | 16 | 2 tableaux | 18 | 3 tableaux | 20 | Pour Senior & Veteran |
|                                       | Par équipes |    |            |    |            |    |                       |

17) Le paiement se fera individuellement ou par club

18) Le paiement est à effectuer en ligne sur Bad Net ou par virement

|  |
|--|
| IBAN : FR76 3000 3021 6000 0372 6633 150<br>BIC : SOGEFRPP |
|--|

|   |         |      |
|---|---------|------|
| 19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du : | 23/05   | 2025 |
| La confection des tableaux sera effectuée le :              | 25/05   | 2025 |
| La confection des tableaux sera faite en tenant compte      | du CPPH |      |

### FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

### REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

|   |
|---|
| En cas de forfait après la date du tirage au sort, les remplacements s'effectueront conformément aux dispositions de l'article 3.2.5 du RGC : |
| Le joueur défaillant pourra être remplacé par un joueur inscrit au tournoi dans l'ordre de priorité de la liste d'attente                     |

### DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

|                                       |            |
|---------------------------------------|------------|
| 25) Le volant de référence plume sera | PERFLY 960 |
| Le volant de référence plastique sera |            |

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif. Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

**Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.**

|   |                            |
|---|----------------------------|
| 27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera | en auto-arbitrage intégral |
|---|----------------------------|

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe

À remettre une fois au service et faute en jeu

Pour tout volant touchant une structure amovible

À remettre une fois au service et faute en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

### SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

#### Spécificités/ Championnat Jeunes:

- Tarif unique d'inscription 11€ sur 1,2 ou 3 tableaux

#### Surclassements autorisés :

- Un joueur de catégorie Vétéran vers Sénior

- Un joueur de catégorie Jeune vers la catégorie Jeune directement supérieure

- Un joueur de catégorie Jeune vers une catégorie Jeune au-delà de celle directement supérieure (autorisation soumise à l'accord de l'ETD)

- Un joueur de catégorie Minime/Cadet/Junior vers Sénior série 1 uniquement, et s'il fait partie du TOP20 du comité toute catégorie d'âge confondues (cph à la date du tirage au sort)

#### Pour toutes les catégories d'âge :

- Le titre de Champion(ne) Départemental(e) sera décerné uniquement au(x) vainqueur(s) des séries 1 (ou Top A)

- Conseils aux joueurs : Le coaching lors des matchs est autorisé uniquement lors des pauses à 11 points et en fin de set

#### Scoring des matchs (toutes catégories confondues) :

- Le gagnant d'un match en phase de poules score le match suivant sur le terrain où il vient de gagner

- Le perdant d'un match en phase d'élimination directe score le match suivant sur le terrain où il vient de perdre

Liste d'attente : celle-ci sera constituée par série (date de paiement/ d'inscription par catégorie d'âge / CPPH permettant d'intégrer la série, Top A par exemple)